

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 488 549

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 18088

(54) Dispositif fonctionnel pour l'impression simplifiée des bordures et galons de tapisserie.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). **B 41 F 17/38; B 41 M 1/20, 1/26.**

(22) Date de dépôt..... 14 août 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 7 du 19-2-1982.

(71) Déposant : STE FOUCRAY FRANCE SA, résidant en France.

(72) Invention de : Max Foucray.

(73) Titulaire : SARL FORAN, résidant en France.

(74) Mandataire : A. Roman,
35, rue Paradis, 13001 Marseille.

L'objet de l'invention concerne un dispositif fonctionnel pour l'impression simplifiée des bordures et galons de tapisserie.

Il est destiné à permettre en une unique opération 5 l'impression rapide de bandes séparables ayant des motifs décoratifs différents avec colorations multiples et des largeurs différentes.

Jusqu'à ce jour, on utilisait pour l'impression des bordures et galons de tapisserie, des machines rotatives qui 10 utilisaient pour un unique modèle, un nombre de rouleaux proportionnels aux coloris reproduits. Il fallait donc pour chaque modèle traditionnel de galons, un minimum de trois à quatre rouleaux.

Les temps utilisés et la main d'œuvre employée aussi bien pour l'impression que pour le nettoyage et le stockage 15 étaient très important, ce qui avec la fabrication des cylindres entraînait un prix de revient élevé.

Le dispositif suivant l'invention supprime ces inconvénients et permet avec un unique jeu de cylindres, d'imprimer 20 plusieurs dizaines de galons en une seule opération, en réduisant d'une manière considérable le nombre des cylindres d'impressions nécessaires.

Il est constitué par la gravure sur chaque cylindre 25 d'un nombre déterminé de motifs juxtaposés avec espaces standardisés des dimensions de galons ; ces cylindres étant préférentiellement gravés selon les principes de la quadrichromie.

Sur les dessins annexés donnés à titre d'exemple non limitatif d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention :

30 La figure 1 représente le cylindre gravé suivant le dispositif caractérisant l'invention.

La figure 2 montre l'application du dispositif.

L'impression en continu des bordures et galons est obtenue par les impressions gravées préférentiellement suivant 35 les principes de la quadrichromie qui permet par exemple, par

la superposition d'encre transparentes de couleur jaune, cyan-magenta et noir, d'obtenir toutes les couleurs perceptibles par l'oeil humain.

On procéde donc sur le cylindre 1 entre les intervalles 2, 3, 4, 5, qui ont la dimension de la largeur des bandes ou galons, trait de coupe inclu, aux gravures différentes 6, 7 et autres.

On aura ainsi la possibilité d'obtenir des galons ou bordures de dimensions différentes. C'est ainsi que sur un même support, il sera imprimé simultanément des galons et des plinthes, ayant chacune des motifs décoratifs différents ou similaires suivant les besoins des décos à effectuer.

On montera sur la machine rotative suivant l'exemple donné sur la figure 2, les cylindres gravés 8, 9, 10, 11.

La laize du support 12, c'est à dire la largeur de la surface entre les deux lisières, sera intégralement imprimée avec les motifs et coloris appropriés suivant les secteurs 15, 16, 17, 18, de largeur pouvant être différente.

Les traits de coupe 19, 20, sont positionnés pour que les appareillages sectionneurs pré-réglés, séparent les bandes aux largeurs et longueurs voulues.

Ainsi on peut en une seule opération, obtenir plusieurs dizaines de galons différents pour lesquels on peut dénombrer une soixantaine de coloris différents avec seulement les quatre cylindres 8, 9, 10, 11, d'impression.

Pour réaliser la même opération, il eût fallu entre 150 et 180 cylindres d'impressions différentes et plus de trente manutentions pour leur pose et enlèvement sur les machines rotatives.

Toutefois les formes, dimensions et dispositions des différents éléments pourront varier dans la limite des équivalents comme d'ailleurs les matières utilisées pour leur fabrication, sans changer pour cela la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

REVENDICATIONS

1° Dispositif fonctionnel pour l'impression simplifiée des bordures et galons de tapisserie destiné à permettre en une unique opération, l'impression rapide de bandes ayant des motifs décoratifs différents à coloration multiples et de dimensions différentes se caractérisant par la gravure sur une unique série de cylindre d'un nombre déterminé de motifs (6, 7) espacés à des intervalles (1, 2, 3, 4) de largeurs identiques ou différentes.

5 2° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que la série des cylindres (8, 9, 10, 11) impressionnent successivement la laize (12) du support suivant le type d'impression choisi tel la quadrichromie.

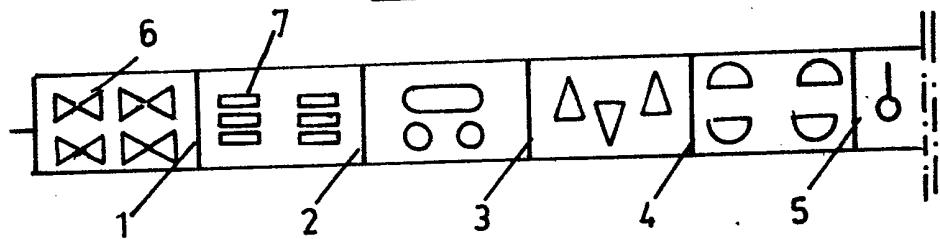
10 3° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que les galons imprimés (15, 16, 17, 18) ont 15 des largeurs identiques ou différentes, avec trait tracé de traits de coupe (19, 20).

Feuillets 3

STE FOUCRAY FRANCE SA.

P. PON

Par Procuration.

FIG 1FIG 2